

Eau potable : la qualité de l'eau améliorée.

Levée de la recommandation de non-consommation de l'eau du robinet concernant les femmes enceintes et nourrissons (0-2 ans)

Résidant et/ou travaillant à Chaumont-sur-Loire

L'eau est-elle à nouveau sûre à Chaumont-sur-Loire ?

Depuis mi-juillet, une recommandation de non-consommation de l'eau du robinet avait été émise par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de 2 ans résidant et/ou travaillant à Chaumont-sur-Loire. Cette mesure de précaution faisait suite à la détection de nitrites dans l'eau potable.

Les résultats des derniers prélèvements réalisés par l'ARS, les 4 août, 17 août et 2 septembre 2026, confirment le retour durable à la conformité, avec des teneurs en nitrites inférieures à la limite de qualité. Les résultats de la surveillance d'Agglopolys vont dans le même sens, avec **l'absence de détection de nitrites depuis mi-août** (analyses réalisées les 13, 19, 27 août et 10 septembre).

Aujourd'hui, la situation est revenue à la normale : **l'eau est de nouveau conforme aux normes sanitaires et peut être consommée sans restriction.**

D'où provenait les nitrites ?

La présence d'ammonium et des températures élevées ont pu entraîner la création de nitrites. Des ajustements précis de la chloration ont permis d'éliminer l'ammonium et les nitrites.

Les actions à venir

La surveillance d'Agglopolys est maintenue, avec des analyses régulières sur l'ensemble des problématiques pour s'assurer de la bonne qualité de l'eau distribuée.

La chloration peut faire apparaître des goûts dans l'eau. Pour éviter ces saveurs, vous pouvez laisser reposer l'eau du robinet dans une carafe ouverte 30 minutes (éventuellement au réfrigérateur).

Pour tout renseignement, contacter l'Eau de Blois/Agglopolys



0 806 000 139 (coût d'un appel local)
aux heures d'ouverture du service clientèle.



eau@agglopolys.fr